

Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires pour exercer son métier en toute sécurité.
- Permettre à l'employeur de répondre à son obligation de former son personnel à la prévention du risque électrique.
- Permettre à l'employeur, selon l'avis nominatif et individuel du formateur, de lui délivrer l'habilitation électrique appropriée c-à-d la reconnaissance de sa capacité à accomplir, en sécurité vis à vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Public concerné

Personnel réalisant des travaux d'ordre électrique soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans l'environnement de pièces nues sous tension tels que :

- Travaux hors tension ou sous tension
- Travaux au voisinage simple ou renforcé
- Interventions en haute tension
- Operations spécifiques (essais, mesurages, vérifications et manœuvres).

Moyens matériels et outils pédagogiques

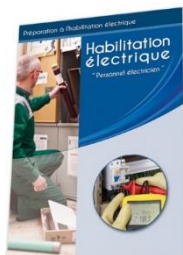
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Support de formation powerpoint
- Projection de films et d'animations
- Equipements de protection individuelle spécifiques au risque électrique
- Dispositifs électriques portatifs

Contenu du dossier de fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée
Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
Attestation de stage individuelle et avis du formateur

Supports remis au stagiaire

- 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant l'ensemble des connaissances acquises au cours de la formation.



Symboles et durées

- HE Manœuvres HTA : 17,5 heures
- HC : 21 heures
- HE Mesurage / Vérification : 21 heures
- HE Essai : 24,5 heures
- H1(V)-H2(V)-H2V Essai : 24,5 heures

Définitions

HE Manœuvres HTA : Opérations spécifiques en HT

HC : Chargé de consignations électriques en HT

HE Mesurage / Vérification : Opérations spécifiques

en HT (mesurage et vérification).

HE ESSAI : Opérations spécifiques en HT (essais).

H1-H1V : Exécutant de travaux hors tension en HT ou dans la zone de voisinage renforcé HT

H2-H2V : Chargé de travaux hors tension en HT ou dans la zone de voisinage renforcé HT

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension HTA, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.
- Avoir une capacité d'analyse permettant d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels opérer.

Evaluation des acquis

Epreuve théorique sous forme de QCM suivi d'une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter des tâches à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires.

➤ Avis du formateur pour la délivrance par l'employeur du titre d'habilitation.

Effectif par session :
2 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Programme

« Module Tronc Commun spécifique HTA »

- Lister les principaux effets du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Programme

« Module Technique HTA »

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.

Programme

« Module Spécifique HE Essai »

- Préciser le rôle du charge d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des essais.
- Enoncer les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plates-formes d'essais).
- Nommer les documents applicables dans le cadre des essais, ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Utilisés spécifiques aux essais.
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.

Programme

« Module Spécifique HE Manœuvres HTA »

- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Citer les limites de l'habilitation HE manœuvres (autorisation et interdits, etc.).
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.

Programme**« Module Spécifique HC »**

- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.

Programme « Module Spécifique HE Mesurage et Vérification »

- Préciser le rôle du charge d'exploitation électrique.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages ou aux vérifications.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.

Programme**« Module Spécifique H1-H2-H2V Essai »**

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Préciser le rôle du charge de consignation et du charge d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V essai).

Démarche de formation à la prévention du risque électrique et à l'habilitation